



Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 43-2023

Modifiant le règlement de lotissement # 2012-17

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard tenue le 6 juin 2023 à 19h30.

Sont présents à cette séance extraordinaire : les conseillères mesdames Vanessa Robidas-Gravel, Sylvie Lambert, Nancy C. Demers et Jacqueline M. Lambert, ainsi que les conseillers messieurs Patrice Vaugeois, et Mario Demers, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Guy Beaudet, maire. Assiste également à la séance, madame Julie Pellerin, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Josée Croteau, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

Madame Nancy C. Demers, conseillère, donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :


- Règlement # 43-2023 modifiant le règlement de lotissement # 2012-07

Le règlement vise à :

- déplacer les normes relatives au lotissement du règlement de zonage vers le règlement de lotissement.

Ce projet de règlement peut être consulté au babillard du bureau municipal situé au 174-A St-Antoine, à Ste-Sophie-de-Lévrard, entre 9h à 16h30 du lundi au jeudi, le vendredi de 9h à midi, puis également, sur le site Internet de la municipalité à : www.munstesophie.org.

DONNÉ à Sainte-Sophie-de-Lévrard,
ce 7^e jour de juin 2023.




Josée Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Josée Croteau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie que le présent avis public a été publié sur le babillard au bureau municipal ainsi que sur le site Internet municipal, comme prévu à la Loi, concernant l'annonce qu'un **projet de règlement # 43-2023** a été déposé, et qu'il sera adopté à une seconde séance subséquente.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat,
Ce 7^e jour de juin 2023.



Josée Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière